

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 06 SEPTEMBRE 2019.**



**Présents** : Mmes : LE HARDY Nathalie, MASSON Séverine, PERRENOUD Linda et TERRASSE Dominique  
MM : BEEUWSAERT Michel, DARMOIS Jean-François, DELAGE Jean-Michel, GORECKI Fabrice, GROTTO Mario, JUBLOT Alain et MOUA Daniel.

**Absentes excusées ayant donné pouvoir** : Mme AVEZARD Brigitte à M. DELAGE Jean-Michel et Mme SCHROEDER Marie-Lise à Mme LE HARDY Nathalie

**Absentes** : Mmes BOURDALLE Catherine et BERNARD Gemma

Approbation unanime des procès-verbaux des séances du 8 juillet et 01 août 2019.

Mme Masson Séverine est nommée secrétaire de la séance.

**Les délibérations suivantes ont été entérinées :**

⇒ Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

⇒ Adhésion au service chômage du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

⇒ Règlement intérieur de la salle polyvalente Francis Ragu

Dorénavant, le nombre de personnes autorisées est limité à 300 pour des raisons de sécurité.

Informations sur les décisions et actions du Maire dans le cadre de ses délégations.

- Point financier :

- Prévoir une décision modificative pour le FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) d'un montant de 8 000 euros

- Point sur les travaux :

- Le local technique accolé à la salle polyvalente est terminé.
- Les travaux de renouvellement de la canalisation d'eau rue de Paillard débuteront 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre.
- L'appel d'offre concernant les travaux d'éclairage public a été attribué. Début des travaux fin octobre 2019.
- Approbation du devis pour la restauration du tableau « Morts pour la patrie ».

- Point sur la rentrée scolaire :

- 122 élèves ont fait leur rentrée. Concernant la loi Blanquet, des affiches plastifiées seront apposées dans toutes les classes.

- Second grand rassemblement Vie et Lumière 2019 :

Le rassemblement d'août s'est déroulé du 18 au 25 août inclus. 2 700 caravanes étaient présentes sur le camp. Un bilan sera dressé le 1<sup>er</sup> octobre par les services de l'Etat.

M. le Maire lit la lettre de Mme Neveu reçue le 06 août 2019. Il propose une réponse qui est approuvée par les membres présents.

**Questions diverses :**

- M. Gorecki a été interrogé par Mme Cardon pour le déplacement du compteur électrique qui se trouve au droit de sa propriété. Au vu du chiffrage (5 946,61€) annoncé par ENEDIS, l'opération ne sera pas effectuée par la mairie.

La séance est levée à 19h49.

**Le prochain conseil aura lieu le lundi 14 octobre 2019 à 18h30.**

Le Maire, Michel BEEUWSAERT.